

Cours de linguistique textuelle

1^{ère} année Master Langue variation et aménagement

Introduction

Après avoir vu ensemble les fondements linguistiques de la cohérence textuelle, dans ce chapitre nous allons nous focaliser sur la cohésion textuelle. Si la cohérence se manifeste au niveau macro-structurel, la cohésion quant à elle se manifeste sur le plan micro-structurel. Il est tout à fait évident que la cohésion textuelle est intra-textuelle qui fonctionne sur la base d'anaphores éléments de reprise et les connecteurs qui prennent en charge le volet connectivité inter-phrastiques.

Cependant, la partie relative à la cohésion textuelle connaît quelquefois certaines interprétations qui soulèvent certaines ambiguïtés vis-à-vis d'un autre concept appelé « connexité ». Sauf que pour J. M. Adam, cet élément constitue selon lui la pierre angulaire des études qui s'inscrivent dans le cadre de la linguistique textuelle. Mais, cette attitude de l'auteur n'est pas sans incidence sur la définition même de la linguistique textuelle. C'est ce que dévoile le chapitre suivant sur la cohésion textuelle.

Chapitre I- La cohésion textuelle

L'uniformité d'un texte peut s'évaluer aux niveaux macro et micro-structurel. Les concepts méthodologiques que propose la linguistique textuelle pour en rendre compte sont quelque peu instables et peuvent varier selon les auteurs. A cet effet, nous pouvons nous adosser sur la démarche entreprise par Lita Lundquist qui préconise :

- La (co)référence ;
- La contiguïté sémantique ;
- Les connecteurs.

Ces éléments considérés comme outils d'analyse des relations intra et inter-phrastiques qui mènent selon J. M. Adam et D. G. Brassart à ce qu'il nomme le concept de « connexité ». Le terme de connexité apparaît dans la littérature spécialisée qui traite de l'analyse des textes, de leur production et de leur compréhension. Il complète dans le métalangage de description le doublet classique « cohérence/cohésion » qui, grossièrement, visait à distinguer les phénomènes globaux, « macro », des phénomènes locaux, « micro » : le texte comme structure d'ensemble organisée selon des règles spécifiques non réductibles à la grammaire phrastique, l'enchaînement des phrases ou d'énoncés contigus ou proches voire des propositions à l'intérieur des limites phrastiques.

D'emblée, on peut dire que l'introduction du concept « connexité » conduit à restreindre le domaine de la cohésion à l'organisation des éléments des phrases ou propositions en chaînes qui assurent la continuité (thématische) des séquences textuelles. Les reprises anaphoriques contribuent typiquement à la cohésivité. La connexité en effet est sensée décrire l'enchaînement et l'articulation des phrases ou propositions elles-mêmes et non plus seulement de certains de leurs constituants. Elle est typiquement assurée par la connexité.

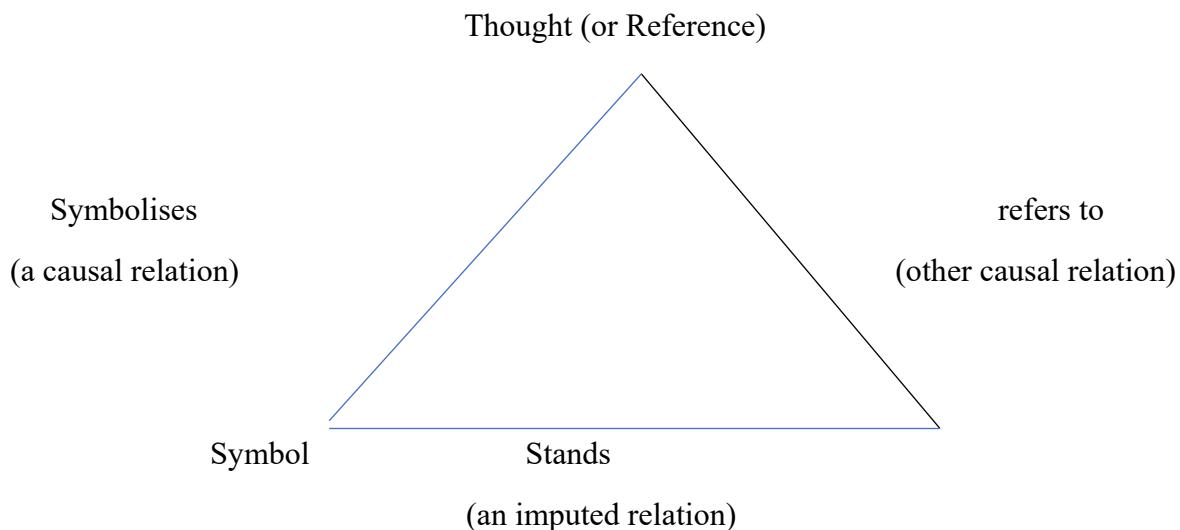
On constate comment cette démarche peut rejoindre une tradition linguistico-didactique qui tend à privilégier l'option syntaxique dans l'apprentissage de l'écrit considéré comme forme élaborée, riche et couteuse de la mise en œuvre de la langue, avec ses phrases à la syntaxe complexe et aux relations sémantiques ou logiques explicitées, marquées par la conjonction, adverbes et autres morphèmes connecteurs.

I-1- Référence et coréférence

La notion de référence est une problématique largement débattue en philosophie. On peut notamment se reporter aux travaux de Russell, de Frege, l'ouvrage de synthèse Léonard Linsky et au Dictionnaire des sciences du langage. C'est de la philosophie que naissent deux approches contradictoires : l'approche formaliste et l'approche empiriste ou l'on prend en compte non le langage tel qu'il devrait être et qui est susceptible d'être soumis à des conditions de vérité, mais le langage ordinaire qui a pour visée d'être socialement efficace. C'est, effectivement, le sens de la démarche du philosophe anglais J. L. Austin qui oppose les énoncés performatifs et ceux constatifs, des travaux dont se réclame largement aujourd'hui la didactique des langues avec les actes de parole.

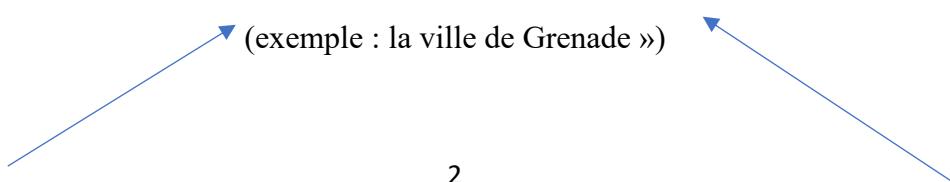
Pour la linguistique, la référence peut être définie comme la procédure ou fonction par laquelle le langage renvoie au monde, c'est-à-dire à la réalité extralinguistique réelle ou imaginaire. La fonction référentielle est posée par certains linguistes (Martinet et Mounain) comme essentielle, centrale. La fonction référentielle est alors confondue avec la fonction de communication. Cette attitude méthodologique peut paraître excessive et Jakobson, dans son fameux schéma de la communication, refuse de faire de la fonction référentielle la fonction rectrice des cinq autres.

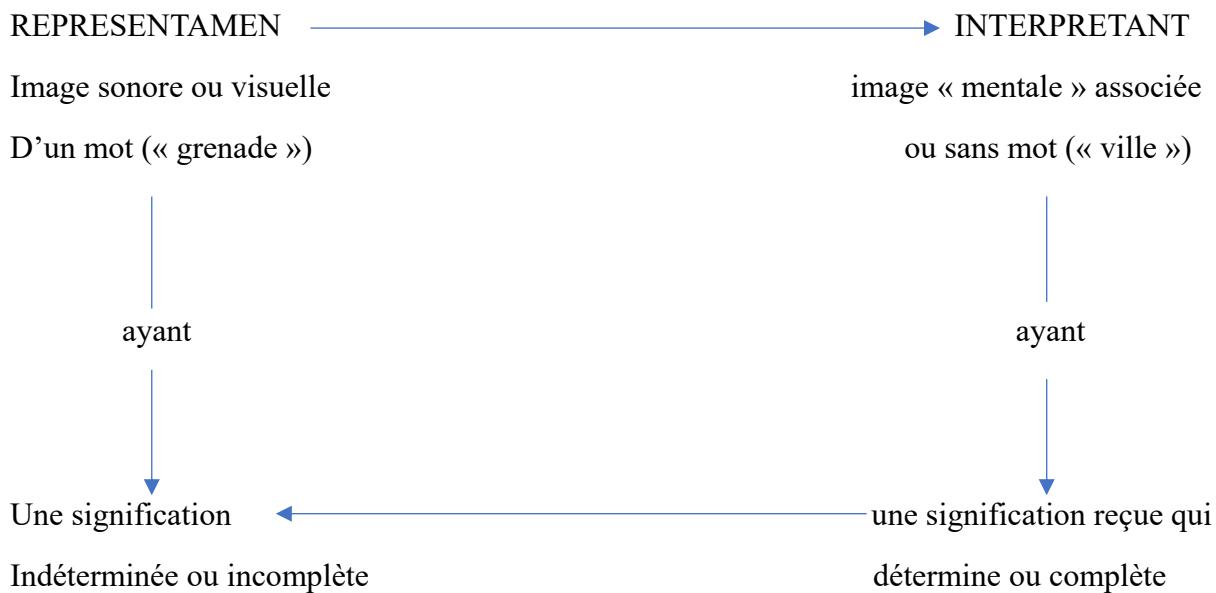
La tradition sémiotique fait également une place à la référence et les ouvrages de linguistique textuelle ne manquent pas de citer le triangle sémiotique d'Ogden et Richards :



Ce schéma reprend le triangle proposé par Ch. S. Peirce

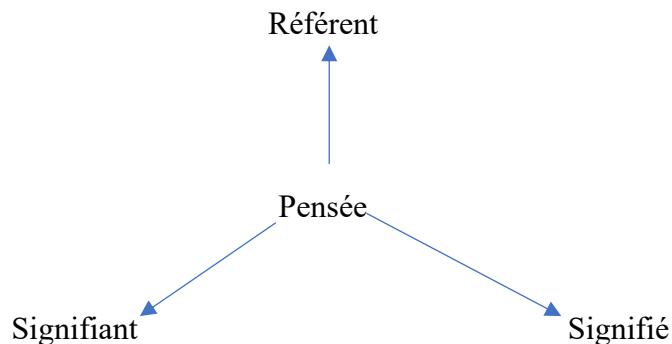
« Réel, imaginable ou inimaginable »





Le triangle sémiotique permet d'opposer à la conception saussurienne dyadique du signe, une conception ternaire, où le référent s'ajoute au signifiant et au signifié, pour constituer un signe global. Comme Lindquist, mais pour des raisons différentes, nous préférons la conception classique et binaire du signe linguistique. La référence est l'acte de désignation du monde par le signe. La référence introduit la réalité extralinguistique, une réalité qui a pour nom le référent. Le référent est nécessairement externe au signe. Nous ne voulons pas confondre l'univers du signe et des objets, les mots et les choses.

Alors, c'est à partir de là que les spécialistes proposent donc une nouvelle forme de triangle sémiotique :



Le référent devient à partir de là l'un des paramètres de la conjoncture linguistique¹, de la performance, de la parole, mais demeure externe à la langue au signe proprement dit. C'est la raison pour laquelle, *la référence est recherche d'adéquation du langage au monde*, recherche toujours avortée, approximative, d'où le recours à cette autre fonction du langage qu'est la

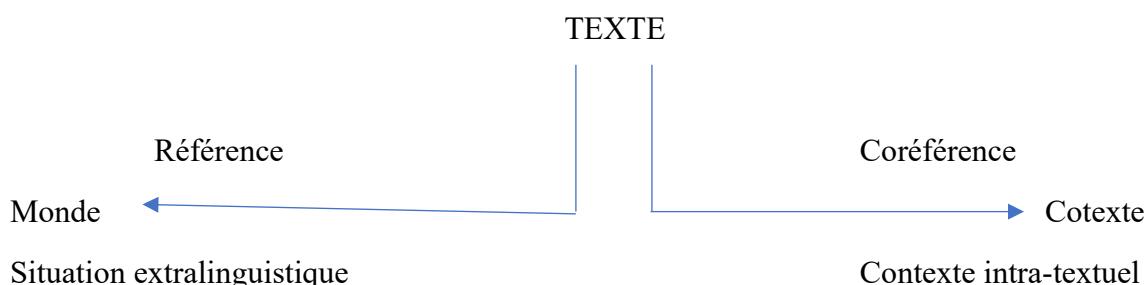
¹ La « conjoncture linguistique » désigne une situation résultant d'un concours de circonstances, souvent utilisée dans des cas spécifique et/ou qui se rapporte à une supposition ou une hypothèse non vérifiée.

fonction métalinguistique, fonction centrée sur le signifié, fonction qui vise en quelque sorte à corriger les impropriétés du code.

Ainsi donc, on peut se permettre de saisir la disjonction entre *le langage et le monde*, entre les *mots et les choses*. Soit une couleur verte, soit le vert. Du point de vue de la réalité, cette couleur se saisit dans un continuum chromatique, celui que manifeste l'arc-en-ciel. Il est impossible de compter les couleurs. La désignation de celles-ci se fait donc nécessairement par le langage, par la référence, le langage, une langue en l'occurrence, vient découper arbitrairement le continuum chromatique naturel. D'où le fait bien connu que les langues humaines découpent différemment les couleurs. Les langues comme le breton et le kabyle auront ainsi un seul mot pour ce que le français distingue avec les mots bleu et vert. Et cette particularité linguistique n'indique évidemment pas une insuffisance visuelle des bretons ou des kabyles, n'interdit évidemment pas à ceux-ci de distinguer le bleu du vert tant avec leurs yeux qu'avec les métaphores de leur langue. Le kabyle dira "comme la mer ou le fleuve" (*d azegzaw am nil*) pour le bleu et "comme l'herbe" (*am rbie ney am lhac*) pour le vert.

Le langage à ce stade est *représentation de la réalité et ne saurait se confondre avec celle-ci*. Et il faut comprendre langage dans un sens large. C'est alors nous saisirons que la question de la référence dépasse largement la linguistique textuelle et touche à l'essence même du langage. Tout ceci aura des incidences sur un autre concept qui est celui de la coréférence.

Nous avons souligné supra que la référence est procédure de renvoi du langage au monde, l'ancre du texte dans le monde extralinguistique. C'est la référence qui permet à un texte de parler de quelque chose. Cette référence est renvoi externe, **exophorique**². Elle se distingue de la coréférence qui est le renvoi d'un segment du texte à un autre segment du même texte. La coréférence est interne, **endophorique**. La référence est renvoi à la situation et au monde. La coréférence est renvoi au **contexte**, au **cotexte**.

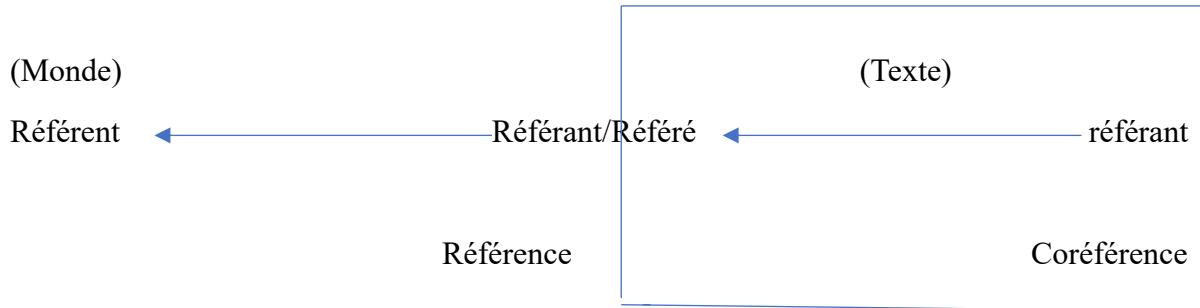


A l'intérieur du texte, le renvoi peut fonctionner d'aval en amont, ou inversement. La coréférence sera de type **anaphorique** dans le premier cas, de type **cataphorique** dans le second. Exemple : Un jour un enfant disait à ses camarades : "Quand je serai grand, j'irai là". Et le doigt de *l'enfant* après avoir été glissé sur la carte géographique, s'arrêta à la frontière d'un pays d'Afrique équatoriale. Autour de *lui*, les autres enfants se mirent à rire, Ah, ce Josef Théodor Konrad Korzeniewski, il était vraiment impayable...

² L'exophorique renvoie à une entité hors du texte (dans la situation d'énonciation). Tandis que l'endophorique renvoie à une autre partie du texte, soit précédente (anaphore), soit suivante (cataphore). Exemple : les pronoms personnels comme "moi", "toi" sont exophoriques lorsqu'ils désignent les interlocuteurs présents, mais deviennent endophoriques s'ils renvoient à des personnes absentes dans un discours rapporté.

Pour *Josef Théodor Konrad Korzeniewski*, nous avons *je, j'*, *l'enfant, lui* en position cataphorique ; *il* en position anaphorique.

Procédure de reprise d'un même élément au fil du texte, la coréférence assure en quelque sorte la trame, la “texture” de l'entité textuelle. Un segment du texte peut renvoyer à un référent extratextuel et être lui-même l'objet d'un renvoi intra-textuel de la part d'un autre segment du texte, être le référent d'un référant.



Lita Lindquist souligne que : « Le passage de la référence à la coréférence se conçoit comme le passage d'une relation externe à une relation interne : tandis que par référence, le locuteur crée une relation entre le texte et la réalité, il établit par la coréférence des relations entre des éléments textuels. L'on constitue d'abord, par la référence externe, le thème du texte, pour le faire évoluer ensuite en une structure thématique par la coréférence » (1980, p.31).

Mais cette position ne nous apparaît pas compatible avec celle proposée toujours par Lundquist dans le même ouvrage :

« Nous appelons coréférence le fait que plusieurs instances linguistiques se réfèrent à un même objet du monde extralinguistique » (1980, p. 29).

Ou avec celle du dictionnaire de linguistique : « Lorsque l'on a une phrase comme pierre regarde Pierre dans la glace, Pierre *sujet* et Pierre *objet* peuvent désigner la même personne ; ils ont en ce cas la même référence ; ils sont Co-référents au même « objet ». Dans ce cas précis, la coréférence entraîne la réflexivisation du second Pierre dans la glace. Le deuxième Pierre peut être différent du premier et, en ce cas, il n'y a pas coréférence et il ne se produit pas de réflexivisations ; exemple : un homme est un homme. Pierre n'est plus Pierre » (Dubois, p. 123).

L'exemple choisi nous ramène de façon exemplaire à la problématique de la représentation. Ce *Pierre-objet* représente-t-il la même chose que *Pierre-sujet* ? Pierre en tant que personne se confond-t-il avec l'image que lui donne, que réfléchit le miroir ? Et avons-nous réellement la personne dans le *Pierre-sujet* ? Nous avons plus précisément dans les deux occurrences de *Pierre* des mots, des segments de texte. Le développement peut sembler abstrait, mais l'analyse d'autres exemples peut révéler l'importance méthodologique de la conception de la référence.

Soit l'extrait de texte ci-dessous :

L'unique passion de Michel Strogoff « était pour sa mère...Lorsque son fils la quitta, ce fut le cœur gros, mais en lui promettant de revenir toutes les fois qu'il le pourrait, promesse qui fut toujours religieusement tenue (Jules Verne, Michel Strogoff – extrait).

Si nous prenons appui sur la définition de la coréférence comme procédure de renvoi interne qui fait qu'un segment du texte renvoie à un autre segment du même texte, le segment *sa mère* est référent (anaphorique) du segment *Michel Strogoff* (référé). Et son *fils* est référent (anaphorique) de *sa mère*. Nous nous appuyons dans cette analyse sur les marques, les adjectifs possessifs en l'occurrence. Bien entendu la solidarité des segments n'oblige pas à l'identité référentielle³. Nous ne confondons pas *Michel Strogoff* avec *sa mère*, ni son *fils* avec *sa mère*. Nous posons seulement que le texte met en relation des segments, met en relation des référents avec des référés.

Quand on pose la coréférence comme renvoi de segments d'un texte à un même référent, on se situe sur un autre plan, on se place plus au niveau des choses que des mots. Nous n'utiliserons pas pour cette raison le concept de *coréférence*. Nous lui préférons celui de *référent*.

Pour la même raison, nous considérons qu'il est impossible d'illustrer ou d'exemplifier un référent, car cela exige une activité de représentation, notamment par le langage.

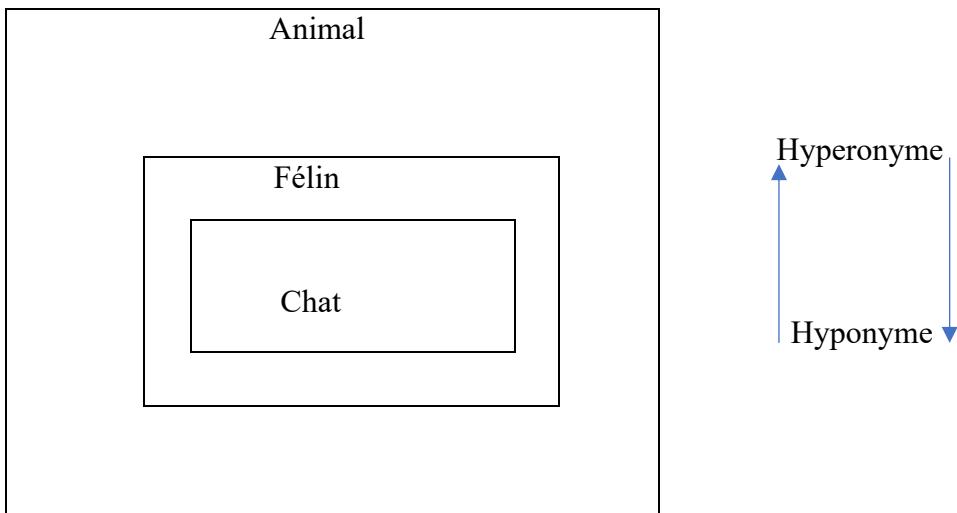
En résumé, la référence permet d'introduire un élément nouveau dans un texte et il appartient à la coréférence de le développer. La référence se manifeste très souvent par les substantifs. Ces derniers permettent l'acte de référence en découpant le continuum sensible du monde. La référence peut également être effectuée par les déictiques, ces éléments linguistiques qui n'ont pas de valeur en langue, mais dans l'acte de parole, dans l'instant de l'énonciation. C'est le cas des adverbes spatio-temporels (ex. Ici, maintenant), des pronoms personnels (ex. je, tu), des pronoms démonstratifs (ex. ça). Ces déictiques, pour fonctionner, pour référer, supposent l'évidence de la situation pour les interlocuteurs. On les rencontre de façon spectaculaire dans l'oral spontané, dans la conversation en face à face. D'où les commentaires qu'on doit ajouter à la transcription de certains dialogues.

L'analyse du réseau coréférentiel, de la trame du texte, ne doit pas se contenter de la prise en compte des déterminants du nom. L'auteur d'un texte dispose d'outils linguistiques permettant de renvoyer à un référent en évitant la répétition des unités lexicales. Il dispose en premier lieu de substituts, de pronoms, de toute la gamme de pronoms. Ces pronoms tissent la coréférence aussi bien au niveau intra qu'interphasique.

I-2- La contiguïté sémantique

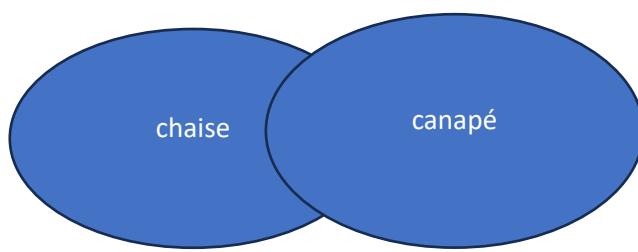
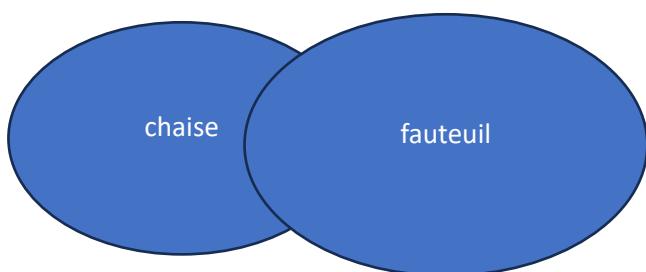
Par définition le vocable contiguïté désigne un état de ce qui est contigu. Autrement dit, proximité immédiate de deux unités dans la chaîne du discours. En ce qui concerne la contiguïté sémantique il s'agit d'une association de mots basée sur leur proximité (rapprochement) dans le discours, par opposition à une association par similarité. Deux unités sont en relation de contiguïté sémantique quand elles présentent certains traits communs. La relation de contiguïté, considérée du point de vue interne à la langue, peut-être ou d'inclusion ou d'intersection.

³ On entend par identité référentielle le fait de se référencer à un système de référence qui permet d'identifier et de gérer de manière unique des informations.



Félin est hyponyme pour *animal*, mais hyperonyme pour *chat*.

Le rapport d'intersection repose sur le fait que plusieurs items lexicaux puissent présenter des sèmes communs. On peut, ici, se reporter à l'analyse sémique ou componentielle, au fameux exemple développé par Bernard Pottier sur les sièges pour s'asseoir. Dans le champ lexical délimité par le sème générique « pour s'asseoir », un champ illustré par l'archilexème siège, unité hyperonyme pour toutes les autres constitutives du champ, on peut avoir, par exemple, *fauteuil*, *chaise* et *canapé*. L'intersection de *chaise* et *fauteuil* est importante. Les deux unités ont pour sèmes communs, outre « pour s'asseoir », « pour une personne », « avec matériau rigide », « avec des pieds » et « avec dossier ». Le sème qui les distingue est « avec accoudoirs » pour *fauteuil* et « sans accoudoirs » pour *chaise*. Et *chaise* est moins proche de *canapé* que de *fauteuil*, puisque *canapé*, à la différence des deux autres, ne présente pas le sème « pour personne ». Nous pourrions schématiser les rapports d'intersection de la manière suivante :



Le recouvrement absolu des termes indique une parfaite synonymie, un sémème identique.

Il est d'usage d'opposer au synonyme l'antonyme. Que des unités lexicales soient des contraires n'impliquent en aucune façon que celles-ci présentent une intersection minimale ou nulle. C'est-là le contresens naïf qui est fréquemment commis. L'antonymie implique des contraintes sémiques fortes. Les antonymes sont des termes « voisins » liés par un rapport de complémentarité (ex : *grand* versus *petit*), ou de réciprocité (*prendre* versus *donner*). L'antonymie se fonde sur une relation forte, binaire. L'antonymie ne touche donc qu'une partie du lexique, et assez peu les noms proprement dits. Ce n'est pas un hasard si nos exemples sont des adjectifs qualificatifs et des verbes. Il n'est pas d'antonyme à *cheval*. *Etalon*, par contre, peut s'opposer *jument*, comme à *femelle*. De là à inférer que *jupe* est l'antonyme de *pantalon*, il est un pas à ne pas franchir. Et la plupart des noms n'ont pas d'antonymes.

Nous venons de traiter de la contiguïté sémantique d'un point de vue strictement interne, comme fait de langue. A ce niveau, les noms propres ne sont pas concernés. A ce niveau, les noms propres ne sont pas concernés. « Nouara » n'est hyponyme de femme, pas plus que « président » est hyperonyme de « Macron ». A ce stade, ne sont pas non plus concernés les rapports du tout à la partie. « Roue » n'est pas hyperonyme de « voiture ». L'argument vaut pour « bateau » et « chaise ».

Dans l'acte de parole, dans le discours, dans un texte, c'est-à-dire également dans une situation de production, la contiguïté entre deux termes lexicaux peut s'établir de façon conjoncturelle. Ici, *religion* peut être associée à *église* ; l), à *mosquée*. L'homme établit des relations entre les mots en fonction de sa propre culture, de sa propre histoire. A ce niveau, les spécificités, les savoirs propres apparaissent très vite, bien avant les frontières linguistiques. La lecture de la presse est un bon exercice pour s'en convaincre.

L'homme établit également des relations sur le champ, sans délai en fonction de ce qu'i est en train de raconter à un instant donné, dans un lieu donné, dans le cadre d'une expérience particulière. Dans un cadre d'un cours qu'il assure, l'enseignant et ses étudiants peuvent ainsi établir des relations de contiguïté situationnelle entre amphithéâtre, tableau, rétroprojecteur, et même froid pour le cas où le local se trouve glacé. Les listes de possibles vont au-delà de celles que peuvent établir les inventaires thématiques ou listes de vocabulaire qui font la joie ou la douleur de certains cours de langues vivantes. Contrairement à la contiguïté en langue, la contiguïté en parole est strictement subjective. Et l'homogénéité textuelle est pour une part subjective.

Exemple : Soit : L'homme voulut entrer, mais coinça sa jupe dans la porte.

C'est évident, avec homme, on penserait plutôt à veste. Cela se passerait en Ecosse que l'affaire deviendrait plus vraisemblable : les écossais portent des kilts (sorte de jupe). Mais cela peut également arriver à Lorient dans l'Ouest de la France, où se déroule en août le festival interceltique. Et l'homme est peut-être un japonais, joueur de cornemuse du Bag Pipe Band de Tokyo, venu avec son groupe participer au dit festival. La vérité n'est pas toujours vraisemblable. Un texte peut donc surprendre. Il sera néanmoins accepté, à la condition que le lecteur présuppose la cohérence du texte qui lui est proposé.

La contiguïté sémantique, d'un point de vue fonctionnel, permet à un texte de développer un même sujet sans prendre les mêmes termes nominaux, sans abuser non plus des pronoms qui peuvent poser des problèmes de lisibilité, de reconnaissance.

Le développement du réseau coréférentiel dans un texte ne se contente pas de l'élégance permise par la variation des items lexicaux en relation de contiguïté sémantique, ni de l'économie autorisée par l'emploi des pronoms. Elle dispose également d'outils linguistiques dont la fonction même est de mettre en rapport les segments du texte. La mise en relation peut être implicite.

I-3- Présupposition

Cas particulier d'implicite, la présupposition a fait l'objet de nombreuses études en philosophie et en linguistique. Malgré toutes ces études mais il existe toujours des enjeux de cette notion en linguistique textuelle.

Quand nous situons le présupposé en opposition avec le posé, nous signalons la hiérarchie créée dans la phrase par la dynamique communicative. Un texte qui se développe fait admettre qu'à un moment du texte, certaines données sont acquises et, de ce fait, ne peuvent plus faire l'objet d'une discussion. L'énoncé *le roi de France est chauve* présuppose l'existence d'un roi en France. Une histoire (ou texte) ne va pas se répéter à chaque nouvelle phrase ce qu'il a déjà présenté dans les phrases précédentes. La phrase « n » d'un texte présuppose la phrase n-1, présuppose l'acceptation des phrases précédentes.

Autre forme d'implicite est le sous-entendu. « Tandis que le présupposé se déduit littéralement de la signification linguistique, le sous-entendu dépend de la situation d'énonciation, et sera plus ou moins facile à interpréter », écrit Jean-François Jeandillou (1997, p. 14). Si dans le cas du présupposé, l'analyse peut s'appuyer sur la mise en forme de l'énoncé, du texte, dans le cas du sous-entendu, il faut rattacher l'énoncé, le texte à une connaissance extérieure. Cette connaissance peut être donnée par l'évidence situationnelle immédiate. Elle peut être un capital accumulé qui va devenir un prérequis. Le sous-entendu est alors un savoir plus ou moins partagé, dont le niveau de partage (ou le degré d'évidence) va déterminer la réussite de la communication orale ou écrite. Dans la communication orale, dans la conversation spontanée, l'évidence situationnelle est prégnante ; à l'écrit, l'évidence est affaire de savoirs préalables, de prérequis.

La question de la présupposition est liée à celle de l'inférence. La compréhension du texte implique une activité inférentielle. Un texte ne dit jamais tout et sollicite des connaissances. Le malentendu repose sur une « mauvaise » inférence.